



Communauté de communes

Coutances mer et bocage

INTÉGRER UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Deux collectivités unissent leurs forces



49 communes
48 500 habitants
643 km² de territoire

L'ESSENTIEL

Dans le cadre du dispositif [“IDEE Stratégie Territoire Durable 2030”](#), la Communauté de communes Coutances mer et bocage (CMB) initie, en 2019, une démarche d'économie circulaire aux côtés de la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche (COCM). Conscientes de l'absence de cette thématique à l'échelle de leurs territoires et de son importance dans une logique de durabilité, les deux collectivités choisissent d'unir leurs forces pour intégrer l'économie circulaire dans leurs quotidiens respectifs. L'objectif est de construire ensemble les bases de l'économie circulaire pour que chaque collectivité puisse ensuite l'intégrer sur son territoire.

L'ORIGINE DU PROJET

Initialement, les Communautés de communes CMB et COCM étaient réunies au sein d'un même Pays. Bénéficiant des mêmes partenaires, il semblait pertinent de réfléchir ensemble à une démarche d'économie circulaire. Dans cette optique, les élus des Communautés de communes ont souhaité intégrer le dispositif “Territoire Durable 2030” porté par la Région Normandie. Par ce biais, ils ambitionnaient élaborer deux feuilles de route, une par collectivité, précisant les étapes à suivre pour inscrire l'économie circulaire sur leurs territoires.

EN CHIFFRES

2

Communautés de communes

1

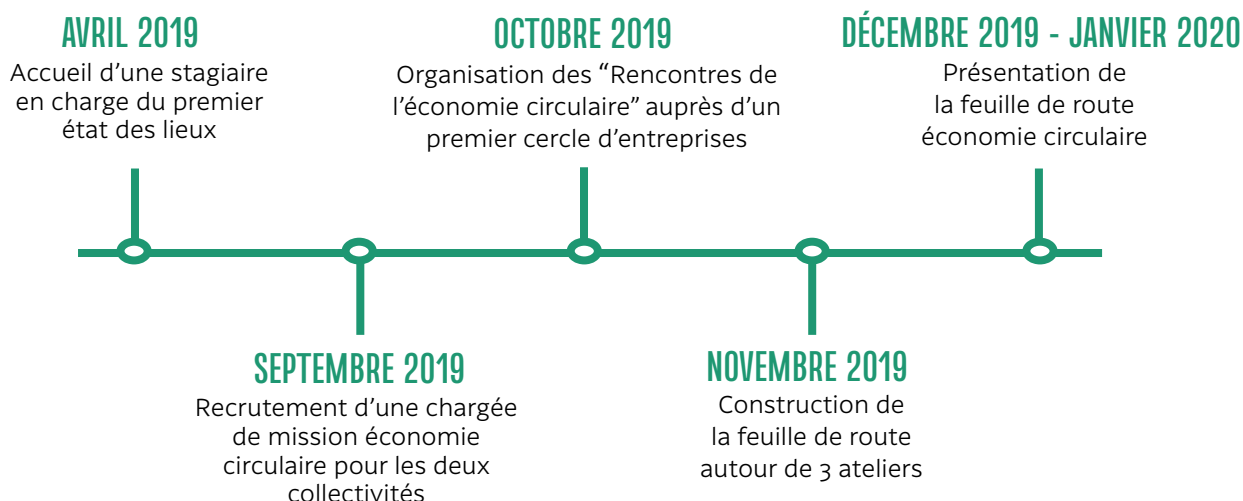
chargée de mission économie circulaire

23

actions sur la feuille de route dont 13 réalisées



L'ACTION PAS À PAS



DRESSER UN DIAGNOSTIC DES TERRITOIRES

Afin de porter conjointement la démarche d'économie circulaire, les Communautés de communes CMB et COCM se sont associées pour conduire un diagnostic de leurs territoires. Accompagnées par un bureau d'études, la chargée de mission "économie circulaire" et la stagiaire se sont livrées à une première investigation et un premier état des lieux. Ce travail est venu préciser le concept d'économie circulaire, définir plus en détails les différents flux existants sur les territoires et établir les premiers fondements de la démarche à suivre. Ainsi, une première base de travail destinée à la réalisation des feuilles de route s'est constituée.

ÉLABORER UNE FEUILLE DE ROUTE

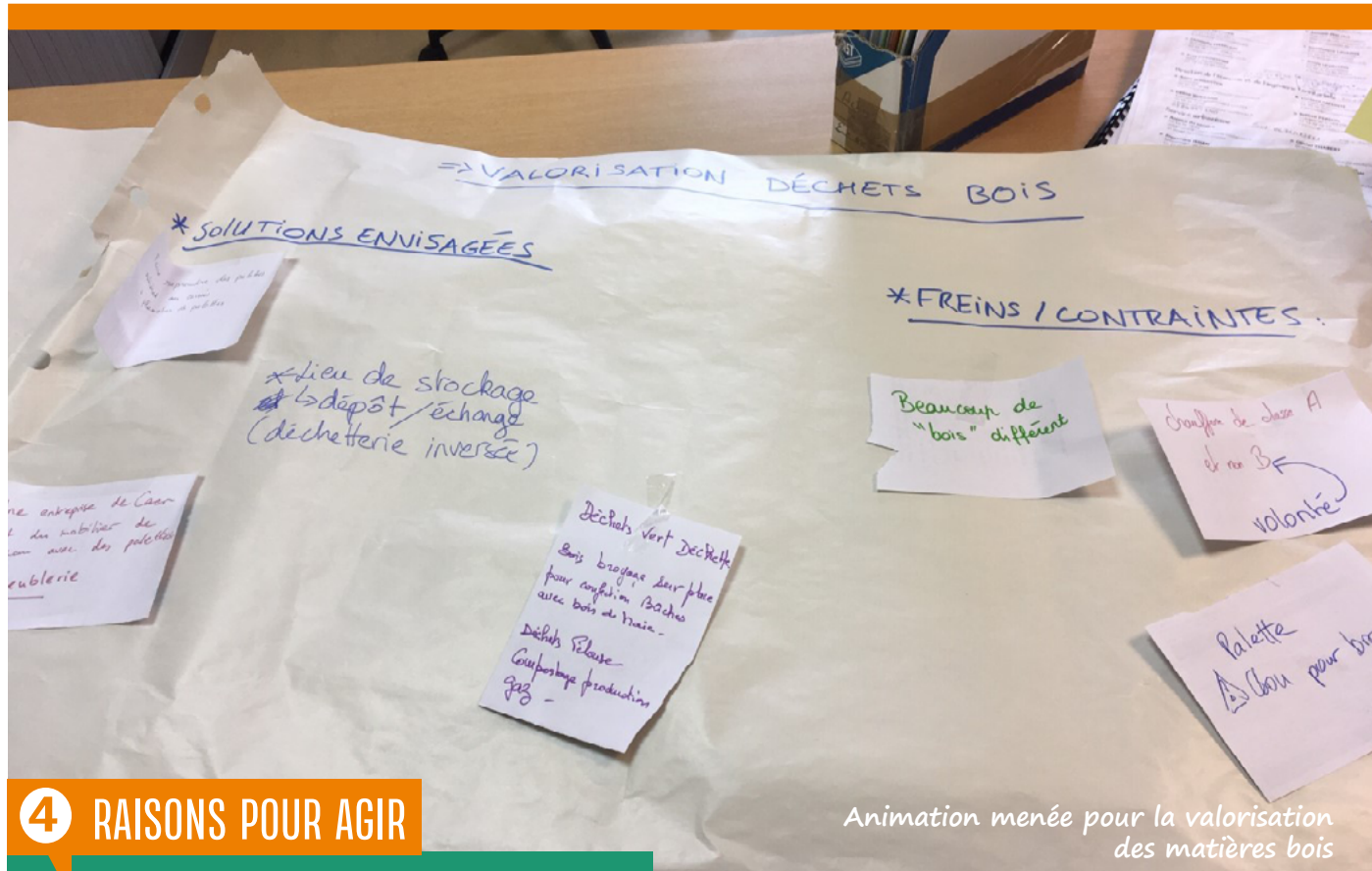
À partir du diagnostic posé, la CMB et la COCM se sont lancées dans la réalisation de leurs feuilles de route afin d'initier leurs démarches d'économie circulaire (présentation des différents acteurs impliqués, liste des actions concrètes menées). À cet effet, un événement appelé "Rencontres de l'économie circulaire" est organisé pour constituer un premier cercle d'entreprises. Des ateliers, réunions et entretiens impliquant les élus communautaires, les entreprises, les agents et les membres du conseil de développement durable de la COCM sont ensuite mis en place afin de faire émerger les différents volets de la feuille de route. Après avoir recueilli ces informations, chaque collectivité rédige sa propre feuille de route en veillant à ce qu'elle soit adaptée à ses ressources et à ses besoins.

PROCÉDER À LA MISE EN OEUVRE DES ACTIONS

Une fois la feuille de route rédigée, il convient de mettre en place les différentes actions prévues par la collectivité. Ainsi, la CMB programme [23 actions concrètes](#) et les répertorie dans un fichier Excel. Aujourd'hui, [13](#) d'entre elles ont vu le jour.

ACTIONS RÉALISÉES

1. Sensibiliser les agents communautaires à l'intégration de l'économie circulaire.
2. Recenser les futurs projets ou chantiers du BTP de la Communauté de communes pour travailler à l'intégration de l'économie circulaire.
3. Recenser les événements organisés afin d'envisager l'intégration de l'économie circulaire.
4. Travailler à la transition des pratiques de l'événementiel.
5. Rencontrer les EHPAD volontaires, afin d'identifier les enjeux liés à l'économie circulaire (tri, etc.).
6. Explorer les leviers mobilisables visant à l'intégration de l'économie circulaire.
7. Rencontrer des associations pour identifier les possibilités d'actions en faveur de l'économie circulaire.
8. Créer un outil pour répertorier les déchets produits.
9. Animer des temps d'échanges auprès des entreprises volontaires.
10. Valoriser des matières papiers et cartons.
11. Valoriser et réemployer des déchets du BTP.
12. Valoriser des matières bois.
13. Sortir de la filière plastique et le valoriser.



4 RAISONS POUR AGIR

- 1 **SENSIBILISER** les élus et les agents de la collectivité et plus globalement tous les acteurs du territoire (entreprises, associations, grand public, etc.)
- 2 **RÉDUIRE** le nombre de déchets produits par la Communauté de communes.
- 3 **FAVORISER** les rencontres entre les structures et les acteurs du territoire (les entreprises, etc.).
- 4 **DÉVELOPPER** de nouvelles activités et/ou filières.

- FOCUS SUR ACTIONS -

Une des actions menées par la CMB a consisté en la réalisation d'un **fascicule** présentant les démarches nécessaires pour concevoir des "éco-événements". Ce document a pour but de sensibiliser les agents sur les bonnes pratiques à suivre pour organiser des rencontres.

La collectivité a également **rencontré** les élus de son territoire, et a ainsi pu engager une discussion autour des **leviers mobilisables** pour inscrire l'économie circulaire dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

LEVIERS

- Financement de la Région Normandie.
- Accompagnement de la chargée de mission "économie circulaire".
- Collaboration des collectivités CMB et COCM.

PARTENAIRES TECHNIQUES

- Élus et agents communautaires
- Entreprises
- Membres du conseil de développement durable de la COCM

POINTS DE VIGILANCE

- Commencer par des actions concrètes et faciles à mettre en œuvre.
- Favoriser les rencontres, les échanges et les partages entre les acteurs du territoire.
- Organiser au sein des services des moments de sensibilisation pour développer la prise de conscience et la mise en place de nouvelles pratiques.
- Penser à recenser les bonnes pratiques, actions et projets déjà présents sur le territoire et les valoriser auprès des autres acteurs du territoire pour "montrer l'exemple".

UN DOCUMENT



Stratégie pour une économie circulaire en Normandie

NECI, Janvier 2019, 72 p.

Face à la surexploitation des ressources, l'économie circulaire propose de changer les modèles de production et de consommation afin de rendre l'utilisation des ressources plus sobre et efficace.

CONTACTS

Eléonore BOUVIER

Responsable contractualisation, CRTE et économie circulaire

e.bouvier@communaute-coutances.fr

Tel. : 02 61 67 14 75 - 07 48 94 64 10

Anne SCHMITTER

Directrice du développement économique

a.schmitter@communaute-coutances.fr

Tel. : 02 33 76 78 88

Coutances mer et bocage

Hôtel de ville - BP 723

50207 Coutances Cedex

Tel. : 02 33 76 55 55

<https://www.coutancesmeretbocage.fr>



PERSPECTIVES

La Communauté de communes CMB souhaite poursuivre la mise en œuvre des actions issues de sa feuille de route. Elle entend maintenir les actions déjà réalisées et concrétiser les actions restantes. De plus, suite au départ de la chargée de mission, elle a la volonté d'ouvrir un nouveau poste "volet économie circulaire" en vue de remanier sa démarche d'économie circulaire et, à terme, de faire émerger une véritable stratégie.

EN BREF, Le LABO NECI



Le Labo Normandie Économie Circulaire (NECI), inscrit au sein du réseau NECI, met en relation les entreprises, les collectivités et le monde de la recherche au service de l'économie circulaire de Normandie. Il a pour objectifs de :

- Animer une réflexion transversale entre les acteurs NECI.
- Amener des éclairages spécifiques aux problèmes rencontrés par les acteurs NECI.
- Structurer et valoriser un réseau d'enseignants-chercheurs et de responsables de formations pour faciliter le développement de l'économie circulaire en Normandie.
- Intégrer les principes de l'économie circulaire dans les formations de l'enseignement supérieur Normand.

Pour plus d'informations, contactez l'ANBDD :

Mathilde BERDER, mathilde.berder@anbdd.fr - 02 14 47 63 26

Jarno DEGUY, jarno.deguy@anbdd.fr - 02 31 06 98 53

ILS LE FONT AUSSI

Le Havre Seine Métropole (76)

Lauréate de l'Opération Collective "Tremplin pour l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)", la Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole s'engage, en 2019, dans l'élaboration d'une stratégie pour une économie circulaire. L'objectif de cette démarche est de rationaliser et d'optimiser les ressources à l'échelle d'une zone d'activité, d'un ou plusieurs bassins économiques.

Cette fiche de la collection "Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable - ANBDD, août 2022

Rédaction/Mise en page : Célia POMMIER (ANBDD)

Remerciement : Cécile HOLMAN & Anne SCHMITTER, Coutances mer et bocage

Crédits photos : Communauté de communes Coutances mer et bocage

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe, 76100 ROUEN - www.anbdd.fr

Contacts : catherine.larinier@anbdd.fr - Tél. : 02 35 15 78 03

Région Normandie : Delphine.BAUDRY@normandie.fr - Tél. : 02 31 06 97 46.

